



Rachat de parts restaurant

Par **julieja**, le **14/03/2011** à **17:42**

Bonjour,

Salariée dans un restaurant, mon employeur m'a proposé de me vendre des parts de son entreprise et de me laisser la gérance. [Il devra d'ailleurs passer en SARL car pour le moment c'est une EURL] .

Il envisage également de faire d'importants travaux dans l'établissement afin de relancer l'activité.

Je ne sais pas comment aborder ce projet et j'ai plusieurs questions.

N'étant pour le moment qu'a temps partiel, j'aimerais tout d'abord m'assurer que c'est une proposition sérieuse. Est il possible de faire signer un contrat a mon employeur des maintenant afin de m'assurer que le rachat de parts aura bien lieu, sous la condition que j'obtienne le financement ?

Pour trouver un financement, dois je présenter mon dossier comme une création d'entreprise ? Ou les banques ne se baseront t elle que sur les bilans des années précédentes ?

Cordialement, Julie.

Par **julieja**, le **26/03/2011** à **09:52**

up